

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO-REY

COMMUNE DE REY-BOUBA

COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES

MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

NORTH REGION

MAYO-REY DIVISION

REY-BOUBA COUNCIL

INTERNAL TENDERS BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°007/AONO/CRB/CIPM/BEC/2022 DU 04 MARS 2022

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING VEHICULES
LEGERS DE 18 PLACES A L'HOTEL DE VILLE DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA,
DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

(En Procédure d'Urgence)

FINANCEMENT : FONDS PROPRES

1. OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de Rey-Bouba, le Maire (**Autorité Contractante**), lance un Appel d'offres National ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un parking véhicules légers de 18 places à l'hôtel de ville de Rey-Bouba, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord *(En Procédure d'Urgence)*

2. CONSISTANCE DES TRAVAUX

La consistance des travaux se présente comme suit :

- Installation de chantier ;
- Terrassement ;
- Ouvrage en infrastructure ;
- Ouvrage en superstructure ;
- Charpente – Couverture ;
- Aménagements extérieurs ;

3. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises du bâtiment et des travaux publics installées au Cameroun.

4. FINANCEMENT

Le cout prévisionnel du présent projet est de **quarante-deux millions (42 000 000) francs TTC**.

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les fonds propres de la Commune de l'exercice 2022 sur les lignes d'imputation budgétaire suivantes : _____

5. CONSULTATION ET RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le dossier peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Rey-Bouba.

Email : comunereybouba2009@gmail.com ; BP : 303 Rey-Bouba

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) se fera contre présentation d'une quittance de versement à la **recette municipale de Rey-Bouba** d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

6. REMISE DES OFFRES

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devront être déposées contre récépissé dûment signé auprès du Secrétariat de la Commune de Rey-Bouba au plus tard le 25 MARS 2022 à 13h00, heure locale. Elles devront porter la mention :

N°007/AONO/CRB/CIPM/BEC/2022 DU 04 MARS 2022
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARKING VEHICULES
LEGERS DE 18 PLACES A L'HOTEL DE VILLE DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY-BOUBA,
DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD (En Procédure d'Urgence).

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. RECEVABILITE DES OFFRES

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **huit cent quarante mille (840 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

8. OUVERTURE DES PLIS

L'ouverture des offres aura lieu le 25 MARS 2022 à 14h00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Rey-Bouba, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

NB : Les offres seront ouvertes en un temps.

9. DELAIS D'EXECUTION

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois calendaires**.

10. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci-après :

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif (après un délai de 48 heures accordé aux soumissionnaires concernés) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Toute offre technique ayant obtenu une note inférieure à **70% (Oui)**, sera jugée mauvaise et exclue du classement ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Non-conformité du modèle de soumission.

11. PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

11.1 – LES OFFRES TECHNIQUES SERONT EVALUEES SUR LA BASE DES CRITERES SUIVANTS

No	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Le chiffre d'affaires	Oui/Non
3	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières	Oui/Non
4	Les références de l'entrepreneur	Oui/Non
5	L'expérience du personnel	Oui/Non
6	La disponibilité du matériel et des équipements	Oui/Non
7	La capacité financière	Oui/Non

Seule l'offre ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70 % de oui sera qualifiée pour la suite de la procédure.

11.2 – L'EVALUATION DES OFFRES FINANCIERES

Elle consistera à examiner uniquement les offres ayant reçues une note technique au moins égale à 70% de oui et à vérifier :

- les pièces constitutives du DAO ;
- les propositions financières (seul le prix en toutes lettres du bordereau des prix unitaires fait foi).

12. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins disante et qui a été techniquement qualifiée pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de Rey-Bouba.

Ampliations :

- DDTP/MR ;
- DDMAP/MR ;
- ARMP/NO ;
- CIPM/RB ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES.-

Rey-Bouba, le 04 MARS 2022

LE MAIRE,

(Autorité Contractante)



Deuba Mohamin